



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-135961>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-135961**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Forme juridique de l'acheteur** : Entreprise publique, contrôlée par une autorité régionale

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Services de chemin de fer

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations de maintenance de niveau 4 et niveau 5 (hors opérations de mi-vie) et d'ingénierie de maintenance de Matériels Roulants ferroviaires

**Description** : Le présent accord-cadre a pour objet : (i) la réalisation de prestations de maintenance de niveau 4 (préventives et correctives) et (ii) la réalisation de prestations d'ingénierie de la maintenance de niveau 4 et niveau 5 (hors opérations de mi-vie) sur les matériels roulants ferroviaires qui seront confiés à la SPL SPIIT par les Régions actionnaires. Les matériels entrant dans le cadre de la propriété de la SPIIT seront mis à disposition aux futurs Exploitants Ferroviaires au fur et à mesure de l'attribution par les Régions des contrats de service public d'exploitation. A ce jour, la SPL SPIIT a pour actionnaires la Région Nouvelle-Aquitaine et la Région Occitanie, l'entrée de la Région Centre Val de Loire au capital de la SPIIT est en cours à date de la publicité du présent accord-cadre. La SPIIT pourrait, à l'avenir, et au cours de l'exécution du présent accord-cadre, se voir confier les matériels roulants ferroviaires d'autres Régions, le cas échéant, pour les mêmes objectifs.

**Identifiant de la procédure** : 2a74ddf9-43bf-4077-8bdb-caaf3f9fd9c6

**Identifiant interne** : M2507

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50000000 Services de réparation et d'entretien

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71311230 Services d'ingénierie ferroviaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34630000 Pièces détachées pour locomotives ou matériel ferroviaire roulant, équipement de commande et de contrôle du trafic ferroviaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50220000 Services de réparation, d'entretien et services connexes liés au transport ferroviaire et à d'autres équipements

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50222000 Services de réparation et d'entretien de matériel roulant

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34600000 Locomotives et matériel roulant de chemin de fer et de tramway et pièces détachées

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Gironde ( FRI12 )

**Pays :** France

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 628,000,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 816,000,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/25/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 6

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 5

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** "Maintenance Fonction ECE D » des bogies, des essieux, des réducteurs, des moteurs électriques de traction

**Description :** "Maintenance Fonction ECE D » des bogies, des essieux, des réducteurs, des moteurs électriques de traction

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50220000 Services de réparation, d'entretien et services connexes liés au transport ferroviaire et à d'autres équipements

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34630000 Pièces détachées pour locomotives ou matériel ferroviaire roulant, équipement de commande et de contrôle du trafic ferroviaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34600000 Locomotives et matériel roulant de chemin de fer et de tramway et pièces détachées

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Gironde ( FRI12 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 110 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 388,000,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 504,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604065?orgAcronyme=PP275>

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604065?orgAcronyme=PP275>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Le cas échéant ; une ou plusieurs garanties à première demande pourront être sollicitées du Titulaire

**Date limite de réception des demandes de participation :** 15/12/2025 à 17:00

#### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Les conditions de réalisation seront indiquées dans le DCE Offre

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** La SPL SPIIT ne souhaite imposer aucune forme de groupement aux candidats à l'accord-cadre. Toutefois, elle se réserve la possibilité, pour le besoin de l'exécution de l'accord-cadre, d'imposer au futur titulaire que le mandataire soit solidaire.

**Montage financier :** Le marché est financé par les ressources propres de la SPL SPIIT constituées par le financement des Régions actionnaires. Les prestations seront rémunérées par virement dans un délai global de 60 jours à compter de la réception des factures, conformément aux règles de la comptabilité publique (décret n°20121246 du 7 novembre 2012). Des acomptes mensuels pourront être versés selon l'avancement des prestations.

### 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** La mise en oeuvre de la mise en concurrence de l'exploitation du service ferroviaire s'opère par lots, sur un temps long et impose un travail d'anticipation et de préparation important. L'accord-

cadre doit permettre de prendre en compte le caractère évolutif des prestations qui seront confiées aux mainteneurs de niveau 4 et 5 (hors OPMV), au fur et à mesure de la conclusion des contrats de service public par lots géographiques par les Régions dont la mise en exploitation est prévue de manière échelonnée du Service annuel 2028 au service annuel 2033. En outre, les prestations sollicitées au titre du présent accord-cadre nécessitent une période de préparation /mobilisation avant le début d'exécution des prestations de maintenance et, le cas échéant, les investissements nécessaires à la mise en place de tout ou partie d'une chaîne de production ou encore l'achat d'outillages. De ce fait une durée totale de 8 ans ne permettrait pas de prévoir un temps de préparation /mobilisation adapté à l'objet du présent accord-cadre, et une durée suffisante pour prendre en compte l'exploitation ferroviaire progressive.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Judiciaire de Bordeaux

**Informations relatives aux délais de recours :** Un référé précontractuel : Jusqu'à la signature du contrat (article 14411 du Code de procédure civile et les articles 2 à 10 de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique) Un référé contractuel : après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (article 14411 du Code de procédure civile et les articles 11 à 14 de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui traite les offres :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0002

**Titre :** « Maintenance Fonction ECE D » des attelages, de la puissance et de la production d'air, du système de freinage, des valves de suspension/amortissement

**Description :** « Maintenance Fonction ECE D » des attelages, de la puissance et de la production d'air, du système de freinage, des valves de suspension/amortissement

**Identifiant interne :** 2

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50220000 Services de réparation, d'entretien et services connexes liés au transport ferroviaire et à d'autres équipements

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34630000 Pièces détachées pour locomotives ou matériel ferroviaire roulant, équipement de commande et de contrôle du trafic ferroviaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34600000 Locomotives et matériel roulant de chemin de fer et de tramway et pièces détachées

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Gironde ( FRI12 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 110 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 80,000,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 105,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604065?orgAcronyme=PP275>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604065?orgAcronyme=PP275>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Le cas échéant ; une ou plusieurs garanties à première demande pourront être sollicitées du Titulaire

**Date limite de réception des demandes de participation :** 15/12/2025 à 17:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Les conditions de réalisation seront indiquées dans le DCE Offre

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** La SPL SPIIT ne souhaite imposer aucune forme de groupement aux candidats à l'accord-cadre. Toutefois, elle se réserve la possibilité, pour le besoin de l'exécution de l'accord-cadre, d'imposer au futur titulaire que le mandataire soit solidaire.

**Montage financier :** Le marché est financé par les ressources propres de la SPL SPIIT constituées par le financement des Régions actionnaires. Les prestations seront rémunérées par virement dans un délai global de 60 jours à compter de la réception des factures, conformément aux règles de la comptabilité publique (décret n°20121246 du 7 novembre 2012). Des acomptes mensuels pourront être versés selon l'avancement des prestations.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** La mise en oeuvre de la mise en concurrence de l'exploitation du service ferroviaire s'opère par lots, sur un temps long et impose un travail d'anticipation et de préparation important. L'accord-cadre doit permettre de prendre en compte le caractère évolutif des prestations qui seront confiées aux mainteneurs de niveau 4 et 5 (hors OPMV), au fur et à mesure de la conclusion des contrats de service public par lots géographiques par les Régions dont la mise en exploitation est prévue de manière échelonnée du Service annuel 2028 au service annuel 2033. En outre, les prestations sollicitées au titre du présent accord-cadre nécessitent une période de préparation /mobilisation avant le début d'exécution des prestations de maintenance et, le

cas échéant, les investissements nécessaires à la mise en place de tout ou partie d'une chaîne de production ou encore l'achat d'outillages. De ce fait une durée totale de 8 ans ne permettrait pas de prévoir un temps de préparation /mobilisation adapté à l'objet du présent accord-cadre, et une durée suffisante pour prendre en compte l'exploitation ferroviaire progressive.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Judiciaire de Bordeaux

**Informations relatives aux délais de recours :** Un référé précontractuel : Jusqu'à la signature du contrat (article 14411 du Code de procédure civile et les articles 2 à 10 de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique) Un référé contractuel : après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (article 14411 du Code de procédure civile et les articles 11 à 14 de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui traite les offres :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003**

**Titre :** « Maintenance Fonction ECE D » des climatisations cabine et voyageur.

**Description :** « Maintenance Fonction ECE D » des climatisations cabine et voyageur.

**Identifiant interne :** 3

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50220000 Services de réparation, d'entretien et services connexes liés au transport ferroviaire et à d'autres équipements

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34630000 Pièces détachées pour locomotives ou matériel ferroviaire roulant, équipement de commande et de contrôle du trafic ferroviaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34600000 Locomotives et matériel roulant de chemin de fer et de tramway et pièces détachées

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Gironde ( FRI12 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 110 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 40,000,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 52,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604065?orgAcronyme=PP275>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604065?orgAcronyme=PP275>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Le cas échéant ; une ou plusieurs garanties à première demande pourront être sollicitées du Titulaire

**Date limite de réception des demandes de participation :** 15/12/2025 à 17:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Les conditions de réalisation seront indiquées dans le DCE Offre

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** La SPL SPIIT ne souhaite imposer aucune forme de groupement aux candidats à l'accord-cadre. Toutefois, elle se réserve la possibilité, pour le besoin de l'exécution de l'accord-cadre, d'imposer au futur titulaire que le mandataire soit solidaire.

**Montage financier :** Le marché est financé par les ressources propres de la SPL SPIIT constituées par le financement des Régions actionnaires. Les prestations seront rémunérées par virement dans un délai global de 60 jours à compter de la réception des factures, conformément aux règles de la comptabilité publique (décret n°20121246 du 7 novembre 2012). Des acomptes mensuels pourront être versés selon l'avancement des prestations.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** La mise en oeuvre de la mise en concurrence de l'exploitation du service ferroviaire s'opère par lots, sur un temps long et impose un travail d'anticipation et de préparation important. L'accord-cadre doit permettre de prendre en compte le caractère évolutif des prestations qui seront confiées aux mainteneurs de niveau 4 et 5 (hors OPMV), au fur et à mesure de la conclusion des contrats de service public par lots géographiques par les Régions dont la mise en exploitation est prévue de manière échelonnée du Service annuel 2028 au service annuel 2033. En outre, les prestations sollicitées au titre du présent accord-cadre nécessitent une période de préparation /mobilisation avant le début d'exécution des prestations de maintenance et, le cas échéant, les investissements nécessaires à la mise en place de tout ou partie d'une chaîne de production ou encore l'achat d'outillages. De ce fait une durée totale de 8 ans ne permettrait pas de prévoir un temps de préparation /mobilisation adapté à l'objet du présent accord-cadre, et une durée suffisante pour prendre en compte l'exploitation ferroviaire progressive.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Judiciaire de Bordeaux

**Informations relatives aux délais de recours :** Un référé précontractuel : Jusqu'à la signature du contrat (article 14411 du Code de procédure civile et les articles 2 à 10 de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique) Un référé contractuel : après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (article 14411 du Code de procédure civile et les articles 11 à 14 de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui traite les offres :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** « Maintenance Fonction ECE D » de l'électrotechnique et puissance électrique

**Description :** « Maintenance Fonction ECE D » de l'électrotechnique et puissance électrique

**Identifiant interne :** 4

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50220000 Services de réparation, d'entretien et services connexes liés au transport ferroviaire et à d'autres équipements

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34630000 Pièces détachées pour locomotives ou matériel ferroviaire roulant, équipement de commande et de contrôle du trafic ferroviaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34600000 Locomotives et matériel roulant de chemin de fer et de tramway et pièces détachées

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Gironde ( FRI12 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 110 Mois

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 47,000,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 61,000,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604065?orgAcronyme=PP275>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604065?orgAcronyme=PP275>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Le cas échéant ; une ou plusieurs garanties à première demande pourront être sollicitées du Titulaire

**Date limite de réception des demandes de participation :** 15/12/2025 à 17:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Les conditions de réalisation seront indiquées dans le DCE Offre

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : La SPL SPIIT ne souhaite imposer aucune forme de groupement aux candidats à l'accord-cadre. Toutefois, elle se réserve la possibilité, pour le besoin de l'exécution de l'accord-cadre, d'imposer au futur titulaire que le mandataire soit solidaire.

**Montage financier** : Le marché est financé par les ressources propres de la SPL SPIIT constituées par le financement des Régions actionnaires. Les prestations seront rémunérées par virement dans un délai global de 60 jours à compter de la réception des factures, conformément aux règles de la comptabilité publique (décret n°20121246 du 7 novembre 2012). Des acomptes mensuels pourront être versés selon l'avancement des prestations.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Justification de la durée de l'accord-cadre** : La mise en oeuvre de la mise en concurrence de l'exploitation du service ferroviaire s'opère par lots, sur un temps long et impose un travail d'anticipation et de préparation important. L'accord-cadre doit permettre de prendre en compte le caractère évolutif des prestations qui seront confiées aux mainteneurs de niveau 4 et 5 (hors OPMV), au fur et à mesure de la conclusion des contrats de service public par lots géographiques par les Régions dont la mise en exploitation est prévue de manière échelonnée du Service annuel 2028 au service annuel 2033. En outre, les prestations sollicitées au titre du présent accord-cadre nécessitent une période de préparation /mobilisation avant le début d'exécution des prestations de maintenance et, le cas échéant, les investissements nécessaires à la mise en place de tout ou partie d'une chaîne de production ou encore l'achat d'outillages. De ce fait une durée totale de 8 ans ne permettrait pas de prévoir un temps de préparation /mobilisation adapté à l'objet du présent accord-cadre, et une durée suffisante pour prendre en compte l'exploitation ferroviaire progressive.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Judiciaire de Bordeaux

**Informations relatives aux délais de recours** : Un référé précontractuel : Jusqu'à la signature du contrat (article 14411 du Code de procédure civile et les articles 2 à 10 de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique) Un référé contractuel : après la signature du

contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (article 14411 du Code de procédure civile et les articles 11 à 14 de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui traite les offres :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** « Maintenance Fonction ECE D » des power packs et moteurs diesels

**Description :** « Maintenance Fonction ECE D » des power packs et moteurs diesels

**Identifiant interne :** 5

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50220000 Services de réparation, d'entretien et services connexes liés au transport ferroviaire et à d'autres équipements

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34630000 Pièces détachées pour locomotives ou matériel ferroviaire roulant, équipement de commande et de contrôle du trafic ferroviaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34600000 Locomotives et matériel roulant de chemin de fer et de tramway et pièces détachées

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Gironde ( FRI12 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 110 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 0**

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 48,000,000 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 61,000,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604065?orgAcronyme=PP275>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604065?orgAcronyme=PP275>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Le cas échéant ; une ou plusieurs garanties à première demande pourront être sollicitées du Titulaire

**Date limite de réception des demandes de participation :** 15/12/2025 à 17:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Les conditions de réalisation seront indiquées dans le DCE Offre

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** La SPL SPIIT ne souhaite imposer aucune forme de groupement aux candidats à l'accord-cadre. Toutefois, elle se réserve la possibilité, pour le besoin de l'exécution de l'accord-cadre, d'imposer au futur titulaire que le mandataire soit solidaire.

**Montage financier :** Le marché est financé par les ressources propres de la SPL SPIIT constituées par le financement des Régions actionnaires. Les prestations seront rémunérées par virement dans un délai global de 60 jours à compter de la réception des factures, conformément aux règles de la comptabilité publique (décret n°20121246 du 7 novembre 2012). Des acomptes mensuels pourront être versés selon l'avancement des prestations.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** La mise en oeuvre de la mise en concurrence de l'exploitation du service ferroviaire s'opère par lots, sur un temps long et impose un travail d'anticipation et de préparation important. L'accord-cadre doit permettre de prendre en compte le caractère évolutif des prestations qui seront confiées aux mainteneurs de niveau 4 et 5 (hors OPMV), au fur et à mesure de la conclusion des contrats de service public par lots géographiques par les Régions dont la mise en exploitation est prévue de manière échelonnée du Service annuel 2028 au service annuel 2033. En outre, les prestations sollicitées au titre du présent accord-cadre nécessitent une période de préparation /mobilisation avant le début d'exécution des prestations de maintenance et, le cas échéant, les investissements nécessaires à la mise en place de tout ou partie d'une chaîne de production ou encore l'achat d'outillages. De ce fait une durée totale de 8 ans ne permettrait pas de prévoir un temps de préparation /mobilisation adapté à l'objet du présent accord-cadre, et une durée suffisante pour prendre en compte l'exploitation ferroviaire progressive.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Judiciaire de Bordeaux

**Informations relatives aux délais de recours :** Un référé précontractuel : Jusqu'à la signature du contrat (article 14411 du Code de procédure civile et les articles 2 à 10 de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique) Un référé contractuel : après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (article 14411 du Code de procédure civile et les articles 11 à 14 de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui traite les offres :** SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

**Titre :** Lot ingénierie de maintenance de niveau 4 et niveau 5 (hors OPMV) des organes et composants « fonction ECE B »

**Description :** Lot ingénierie de maintenance de niveau 4 et niveau 5 (hors OPMV) des organes et composants « fonction ECE B »

**Identifiant interne :** 6

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71311230 Services d'ingénierie ferroviaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34630000 Pièces détachées pour locomotives ou matériel ferroviaire roulant, équipement de commande et de contrôle du trafic ferroviaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34600000 Locomotives et matériel roulant de chemin de fer et de tramway et pièces détachées

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Gironde ( FRI12 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 110 Mois

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 25,000,000 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 32,000,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604065?orgAcronyme=PP275>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604065?orgAcronyme=PP275>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Le cas échéant ; une ou plusieurs garanties à première demande pourront être sollicitées du Titulaire

**Date limite de réception des demandes de participation :** 15/12/2025 à 17:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Les conditions de réalisation seront indiquées dans le DCE Offre

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** La SPL SPIIT ne souhaite imposer aucune forme de groupement aux candidats à l'accord-cadre. Toutefois, elle se réserve la possibilité, pour le besoin de l'exécution de l'accord-cadre, d'imposer au futur titulaire que le mandataire soit solidaire.

**Montage financier** : Le marché est financé par les ressources propres de la SPL SPIIT constituées par le financement des Régions actionnaires. Les prestations seront rémunérées par virement dans un délai global de 60 jours à compter de la réception des factures, conformément aux règles de la comptabilité publique (décret n°20121246 du 7 novembre 2012). Des acomptes mensuels pourront être versés selon l'avancement des prestations.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Justification de la durée de l'accord-cadre** : La mise en oeuvre de la mise en concurrence de l'exploitation du service ferroviaire s'opère par lots, sur un temps long et impose un travail d'anticipation et de préparation important. L'accord-cadre doit permettre de prendre en compte le caractère évolutif des prestations qui seront confiées aux mainteneurs de niveau 4 et 5 (hors OPMV), au fur et à mesure de la conclusion des contrats de service public par lots géographiques par les Régions dont la mise en exploitation est prévue de manière échelonnée du Service annuel 2028 au service annuel 2033. En outre, les prestations sollicitées au titre du présent accord-cadre nécessitent une période de préparation /mobilisation avant le début d'exécution des prestations de maintenance et, le cas échéant, les investissements nécessaires à la mise en place de tout ou partie d'une chaîne de production ou encore l'achat d'outillages. De ce fait une durée totale de 8 ans ne permettrait pas de prévoir un temps de préparation /mobilisation adapté à l'objet du présent accord-cadre, et une durée suffisante pour prendre en compte l'exploitation ferroviaire progressive.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Judiciaire de Bordeaux

**Informations relatives aux délais de recours** : Un référé précontractuel : Jusqu'à la signature du contrat (article 14411 du Code de procédure civile et les articles 2 à 10 de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique) Un référé contractuel : après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (article 14411 du Code de procédure civile et les articles 11 à 14 de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Organisation qui traite les offres** : SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : SPL SPIIT- SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE TRANSPORTS

**Numéro d'enregistrement** : 97798685000013

**Adresse postale** : 14 RUE FRANCOIS DE SOURDIS

**Ville** : BORDEAUX

**Code postal** : 33000

**Subdivision pays (NUTS)** : Gironde ( FRI12 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Steve CASTEL

**Adresse électronique** : commande.publique@spiit.fr

**Téléphone** : +33 634410964

**Adresse internet** : <https://demat-ampa.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=PP275>

**Profil de l'acheteur** : <https://demat-ampa.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=PP275>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Judiciaire de Bordeaux

**Numéro d'enregistrement** : 173 301 110 00529

**Adresse postale** : 30 rue des Frères Bonie

**Ville** : BORDEAUX

**Code postal** : 33077

**Subdivision pays (NUTS)** : Gironde ( FRI12 )

**Pays** : France

**Adresse internet :** <https://www.justice.gouv.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 10 - Modification**

**Version de l'avis antérieur à modifier :** 773652-2025

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

**Description :** Report de la date de remise des candidatures

### **10.1 Modification**

**Identifiant de la section :** LOT-0001

**Identifiant de la section :** LOT-0002

**Identifiant de la section :** LOT-0003

**Identifiant de la section :** LOT-0004

**Identifiant de la section :** LOT-0005

**Description des modifications :** Ensemble des lots : Conditions de présentation / Date limite de réception des demandes de participation : "09/12/2025 à 12:00" modifiée par "15/12/2025 à 17:00".

**Les documents de marché ont été modifiés le :** 03/12/2025

### **Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 4ea370f7-a8d7-4621-93e6-423fa9ad5f69 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 10/12/2025 à 11:56

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 10/12/2025